

Comptes-rendus

Organisme consulté : Organismes environnementaux

Objet de la consultation : Présentation des résultats de l'Étude d'impact environnemental et social

Date de consultation : 25/03/2013

Heure : 14h15- 16h30

Lieu : Salle de l'Âge d'Or, 12 600 Boulevard Bécancour (Bécancour).

Assistance : 12 personnes représentant 6 organismes (voir détail des participants à la fin du compte-rendu).

Représentants du projet : 4 personnes d'IFFCO Canada (Steve Psutka, Hélène Laplante, Simon Pillarella, Yvan Martin), 2 personnes de SNC-Lavalin Environnement (Lina Lachapelle, Pablo Dewez).

Résumé de la séance : Très bonne écoute et fort intérêt pour la présentation des résultats de l'étude d'impact environnemental et social (EIES). M. Martin a introduit la séance ; M. Pillarella et Mme Lachapelle ont ensuite pris la parole pour présenter le projet et les résultats de l'ÉIES. La présentation s'est suivie d'une période de questions/réponses : Mme Lachapelle et M. Psutka ont répondu aux questions des participants. Une équipe de traducteurs assurait la traduction en simultané (français/anglais, anglais/français).

Questions/Réponses des participants :

Q1 : À quelle étape du procédé de fabrication d'engrais remplacerez-vous votre consommation de gaz naturel par de l'électricité ?

R1 : *La réponse a été fournie lors de la présentation et non pas lors de la période de question.* Le gaz naturel a deux usages; comme matière première et comme combustible. Une portion de la consommation de gaz naturel utilisé comme combustible pourrait être substituée par de l'énergie hydroélectrique. L'alimentation d'un compresseur de procédé serait modifiée de façon à le mouvoir électriquement plutôt qu'avec de la vapeur nécessitant la combustion de gaz naturel.

Commentaire d'un participant :

Selon l'information présentée, il semble que l'étude d'impact ne tienne pas compte d'une approche globale au niveau de l'empreinte carbone qui aurait inclut les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au transport et à l'extraction du gaz naturel

Q 2: Connaissez-vous l'empreinte carbone des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la combustion de gaz de schiste ?

- R2 : Les émissions de GES de l'usine seront liées à la combustion de gaz naturel. Le gaz naturel est fourni par le réseau de distribution de Gaz Métro et il n'est pas possible de connaître l'origine du gaz consommé. Les molécules constituant le gaz naturel sont les mêmes, peu importe leurs lieu d'origine ou mode d'extraction et elles sont utilisées dans la combustion de la même manière. L'usine d'IFFCO Canada s'alimentera à partir du réseau existant de Gaz Metro; il serait donc difficile de connaître la quantité d'émissions liée aux modes d'extraction du gaz naturel.
- Q3 : Prenez-vous uniquement en considération l'empreinte carbone des émissions de GES des activités de l'usine ou aussi celle liée à l'utilisation de l'urée?
- R3 : L'étude d'impact environnemental et social (ÉIES) prend uniquement en considération les émissions liées aux activités de l'usine.

Commentaire d'un participant

Un projet comme celui d'IFFCO Canada ne peut être socialement acceptable en raison des impacts qu'il pourrait engendrer. Ce projet favorisera l'usage intensif de fertilisants chimiques, et encouragera le développement de monocultures.

Le problème du projet, et de l'étude d'impact, est que l'empreinte carbone et les émissions prévues concernent uniquement les activités liées à la production d'engrais. L'utilisation intensive de l'engrais dans le domaine agricole n'est pas prise en considération. L'ensemble du cycle de vie de l'urée n'a donc pas été étudié. Le modèle d'affaire d'IFFCO Canada est désuet pour l'environnement car il ne prend pas en considération l'impact global des émissions de GES.

- Q4 : Comment orienterez-vous votre développement des affaires pour que celui-ci s'intègre dans une optique de développement durable, et ce, autant lors de la production que lors de la consommation d'urée ?
- R4 : Le projet se basera sur l'utilisation de gaz naturel pour la fabrication de l'urée. En ce moment, IFFCO Canada examine la possibilité d'utiliser d'autres sources d'énergie, en vue de rendre ses installations plus efficaces d'un point de vue énergétique et de réduire ses émissions de GES. L'entreprise examine ainsi les possibilités d'utiliser davantage de l'électricité et éventuellement du gaz provenant de la bio méthanisation. Il faut savoir que dans d'autres pays, des usines de fabrication d'urée continuent à utiliser le charbon comme source principale d'énergie et de ce fait ont une empreinte écologique beaucoup plus importante.
- Q5 : À quoi ressembleront les poussières d'ammoniac dont vous parlez?
- R5 : En réalité, les poussières d'ammoniac n'existent pas, il s'agit plutôt de poussières d'urée et d'émissions d'ammoniac. Les émissions d'ammoniac et les poussières d'urée issues du granulateur seront traitées par un épurateur à voie humide à l'acide.

- Q6 : Concernant la dispersion de polluants, pourquoi n'avez-vous pas utilisé des données réelles des activités d'usines plutôt que de procéder à une modélisation mathématique ?
- R6 : La modélisation mathématique se base sur des vraies valeurs, celles établies par les fournisseurs de technologies. Les taux d'émission à chacune des sources ont par la suite été utilisés pour modéliser la dispersion des contaminants dans l'air ambiant. L'analyse de dispersion a pris en considération le pire scénario possible, ainsi que la technologie la moins performante au niveau environnemental. Le but de cet exercice était de s'assurer de surestimer les impacts potentiels, plutôt que de les sous-estimer. Une fois l'usine en exploitation, les émissions atmosphériques seront échantillonnées et analysées afin de valider les modélisations effectuées ainsi que le respect des normes du règlement.

Commentaire d'un participant

Concernant le volume des GES émis par l'usine, vous mentionnez qu'il sera d'environ 0,41 tonne / tonne d'urée produite. Cela paraît étonnant, car selon certaines études la moyenne se situe à 0,8 ou 0,9 tonne / tonne d'urée produite, à l'exception d'une usine dont le volume est de 0,73 tonne / tonne d'urée produite. De plus, il ne faut pas oublier que les émissions de GES surviennent aussi lors de l'utilisation d'urée par des agriculteurs.

- Q7: Comment faites-vous pour obtenir des émissions de GES aussi faibles en utilisant une telle quantité de gaz naturel ?
- R7 : Les études sur les émissions de GES d'usines d'urée n'indiquent pas toujours les quantités produites d'ammoniac. La plupart des usines de production d'urée produisent de l'ammoniac en excès. Ce faisant, les émissions de CO₂ émises lors de la production d'ammoniac ne peuvent pas toutes être consommées dans la production d'urée, et par conséquent, une portion des émissions de GES des usines d'urée proviennent également des procédés. Or IFFCO Canada ne compte pas vendre de l'ammoniac, mais plutôt l'utiliser uniquement dans le procédé de fabrication de l'urée, il n'y a donc pas d'émissions de GES associées aux procédés.
- IFFCO Canada compte se démarquer des autres usines ailleurs dans le monde en maximisant l'utilisation de l'électricité afin d'en faire une, si ce n'est l'usine la plus performante en matière d'émissions de GES par tonne d'urée produite.
- Q8 : Sera-t-il possible de réviser le compte-rendu avant sa publication ? Est-ce qu'il inclura la présentation?
- R8 : Oui, le compte-rendu pourra être révisé et il inclura la présentation des résultats de l'ÉIES.
- Q9 : Est-ce que les eaux chaudes des tours de refroidissement seront directement rejetées dans le fleuve Saint-Laurent?
- R9 : Les eaux de purges des tours de refroidissement seront d'abord dirigées vers un bassin d'égalisation afin d'abaisser la température avant le rejet final au fleuve Saint-Laurent.

Commentaire d'un participant

Il sera très important de connaître la température et le débit des eaux rejetées dans le fleuve Saint-Laurent. Par le passé, les eaux chaudes rejetées par la centrale Gently-2 ont eu des impacts sur l'ichtyofaune. Des mesures d'atténuation avaient été prévues.

Réponse additionnelle, non fournie lors de la rencontre :

Le rejet liquide de l'usine d'engrais aura une température variant entre 10 et 25 °C. Le rejet de l'usine refroidira légèrement le rejet liquide de TransCanada qui varie de 18 °C l'hiver à 38 °C l'été. En effet, le rejet d'IFFCO Canada se fera via un émissaire existant utilisé par la compagnie TransCanada qui y rejette également des eaux de purge de refroidissement. Le tuyau se trouvera à 900 m. de la rive et à une profondeur de 10 m., à proximité du secteur de La Pointe au Récollet

Q10: Quelles sont les mesures de compensation prévues par IFFCO Canada pour la perte d'habitat de poissons ?

R10: Les mesures de compensation pour la perte d'habitats de poissons ne sont pas encore définies. Une caractérisation de ces habitats doit être réalisée au printemps. Les mesures de compensation viseront à améliorer des habitats existants de nature similaire.

Q11: Vous avez préparé votre étude d'impact avant la construction de l'usine, mais comptez-vous en faire une après la construction de l'usine? De plus, est-ce que l'étude prend en considération une zone tampon autour de l'usine, et donc examine les impacts potentiels au niveau des sols et des animaux, ou elle prend uniquement en considération les activités sur le site de l'usine? Je vous pose cette question car nous possédons une ferme qui se trouve près de l'emplacement de votre usine, où nous pratiquons de l'agriculture biologique, et je m'inquiète des répercussions possibles liées à votre usine. Ce serait bien d'avoir des données avant et après la construction de l'usine, et ce pour pouvoir comparer l'état de l'environnement.

R11: Un plan de gestion environnementale est prévu et permettra de faire un suivi des émissions de l'usine.

Q12 : Quels seront les impacts environnementaux du projet pour les résidents voisins qui, comme moi, sont agriculteurs biologiques?

R12 : La zone d'étude couvre 7 km autour de l'usine. L'étude démontre qu'il n'y aura pas d'impact sur les terres agricoles.

Q13: Est-ce qu'une analyse de la qualité des sols de terres agricoles proches de l'usine a été réalisée ? Si non, pourra-t-elle être faite ?

R13: Les activités de l'usine n'auront pas d'impact sur les terres agricoles voisines. Les émissions de l'usine seront inférieures aux normes en vigueur, et donc il n'y aura pas de rejets sur ces terres. Aucune caractérisation des sols agricoles qui se trouvent à proximité de l'usine n'a été réalisée dans le cadre de l'ÉIES. Les seules analyses de sol qui ont été

faites concernent la qualité des sols des terrains 3 et 4 du Parc industriel et portuaire de Bécancour, où devait initialement s'implanter l'usine.

Q14: Est-ce que IFFCO Canada utilisera du sable pour la construction de l'usine? Est-ce que les matériaux nécessaires pour la construction de l'usine proviendront de carrières à proximité du site d'IFFCO Canada ?

R14: Les matériaux qui seront nécessaires pour la construction de l'usine proviendront de carrières et sablières dûment autorisées et localisées dans un rayon de plus ou moins 30 km autour du site d'IFFCO Canada. Il n'y aura donc pas de nouvelles carrières dans la zone de Bécancour.

Q15: Avez-vous pris en considération le fait que l'usine se trouve dans une zone inondable, proche du fleuve Saint-Laurent ?

R15: En effet, une partie des infrastructures se retrouve dans la plaine inondable, notamment le convoyeur nécessaire au transport de l'urée de l'usine situé au sud de la rue Pierre Thibault ainsi que certaines infrastructures situées sur la partie des terrains non développés (non utilisés par Norsk Hydro). Concernant le convoyeur, seuls les piliers pourraient se retrouver inondés ce qui ne constitue pas de danger ou un risque pour l'environnement. Les réservoirs d'ammoniac ainsi que le bassin de traitement d'eau seront entourés de structures permettant d'éviter la crue 1 :100 ans. Par ailleurs, l'empiètement dans la zone inondable génèrera une perte d'habitat du poisson qui sera compensée.

Q16: Y a-t-il un projet de modification du port ou de la voie ferrée destiné à répondre aux besoins en transport de l'usine d'IFFCO Canada ?

R16: Trois modes de transport seront utilisés pour acheminer l'urée vers ses marchés, soit le fluvial, le ferroviaire et le routier. Au niveau fluvial, en moyenne 1 bateau par mois partira du port du Parc industriel et portuaire de Bécancour (PIPB). Le chargement d'un navire durera environ 2 jours, et se fera à la jetée B-1 qui est actuellement peu utilisée (environ 20% d'occupation). Il n'y aura donc pas besoin d'un projet d'agrandissement de la zone portuaire du PIPB.

Au niveau ferroviaire, environ 100 wagons par semaine quitteront le site d'IFFCO Canada. Actuellement, il est difficile de savoir s'il y aura un convoi supplémentaire ou plus long car la logistique du chemin de fer du PIPB est prise en charge par le Canadien National (CN). Pour le moment, les convois du CN comportent de 75 à 120 wagons.

Au niveau routier, environ 80 camions par semaine emprunteront les principales voies de circulation de la région. L'impact du transport routier dû au transport de l'urée sera limité à une courte période au printemps, saison d'usage de l'urée.

Q17: Avez-vous pris en considération les émissions de GES liées aux modes de transport de l'urée ?

R17: Non.

Q18 : Prenez-vous l'engagement de dédommager Mme. l'agricultrice si vous lui faites subir une perte?

R18: IFFCO Canada s'engage à prendre des échantillons de sols sur la terre de l'agricultrice avant et après la mise en exploitation de l'usine afin de valider s'il y aura un impact ou non.

Q19: Quelles sont les mesures prévues par IFFCO Canada pour protéger le milieu environnemental dans lequel se trouve une réserve de la biosphère, reconnue à l'échelle mondiale ?

R19: *Réponse non fournie lors de la rencontre mais ajoutée au compte-rendu.* Il n'y a pas de réserve de la biosphère dans la zone d'étude. Cette dernière, à l'intérieur de laquelle une analyse a été réalisée, a été définie par un rectangle d'environ 12 km par 7 km, centré sur l'emplacement de l'usine proposée, tout en englobant la majorité du territoire du PIPB. Elle couvre une superficie d'environ 87 km². Tous les milieux biologiques d'intérêt présents dans cette zone d'étude ont été considérés dans l'étude d'impact. On y retrouve notamment l'île de Montesson qui est vouée à la conservation selon le schéma d'aménagement ainsi qu'une bande de riveraine à l'intérieur du parc industriel qui a été offerte par la parc industriel en matière de compensation pour ses installations portuaires en 1981 et 1983. Par ailleurs, le site du projet est situé à environ 24 km de la réserve mondiale de la biosphère du Lac Saint-Pierre.

Q20: Y a-t-il un plan d'intervention prévu en cas d'accident industriel ?

R20: Oui, un plan d'intervention est prévu. Ce plan prendra en considération divers scénarios possibles et sera élaboré avec les intervenants du milieu responsables de la sécurité civile sur le territoire de la Ville de Bécancour qui sont regroupés au sein du Comité Mixte Municipalité Industries (CMMI). Le plan d'intervention d'IFFCO Canada s'arrimera au plan d'intervention municipal en vigueur.

En cas d'évènement, IFFCO Canada disposera d'une brigade d'intervention (premiers répondants) disponible 24 h sur 24h, qui disposera de son propre matériel. Tous les techniciens d'opération seront membres de la brigade et ils pourront intervenir rapidement pour minimiser les conséquences pour les travailleurs, la population et l'environnement. Ils recevront une formation adéquate.

Le principal risque sera lié à la présence d'ammoniac. Cela dit, le procédé de fabrication de ce produit est connu depuis près de 100 ans et il est bien maîtrisé. IFFCO Canada est très familier avec ce produit et prévoira diverses mesures de sécurité pour limiter les risques d'accident.

Q21: Est-ce que IFFCO Canada compte utiliser les mêmes canalisations que Norsk Hydro pour l'évacuation d'eaux usées dans le fleuve Saint-Laurent ? Si oui, à quel endroit et à quelle profondeur se trouve la sortie de ces canalisations ?

R21 : Oui, la même conduite de rejet sera utilisée pour l'évacuation des eaux. Cette conduite est déposée sur le lit du fleuve St-Laurent et l'évacuation se fait à une distance d'environ 900 m de la rive à une profondeur de 10 m. *Note : les précisions sur la profondeur et la longueur n'ont pas été mentionnées lors de la rencontre, elles sont ajoutées pour le compte-rendu.*

- Q22: Connaissez-vous la provenance de l'urée actuellement consommée par les futurs clients d'IFFCO Canada et savez-vous comment cette urée est utilisée? Est-ce qu'il y a des données plus détaillées sur le marché?
- R22: L'urée actuellement consommée au Québec est essentiellement importée du Moyen-Orient et de l'Europe du Nord. La Coop fédérée, entre autre, se charge d'importer et de commercialiser cette urée au Québec, et ce, en vue de garantir l'approvisionnement de cet engrais aux agriculteurs de la province. La production d'IFFCO Canada permettra de remplacer ces importations. De plus, l'objectif d'IFFCO Canada est d'écouler le maximum de sa production sur le continent nord américain en priorité, ce qui aura pour effet de réduire les importations du Moyen-Orient, qui pourront alors être envoyés sur des marchés plus rapprochés de la zone de production, notamment l'Inde. Les données concernant le marché de l'urée sont présentées dans l'étude d'impact.
- Q23: Est-ce que l'urée produite à Bécancour sera destinée au marché nord-américain ou exportée uniquement en Inde ?
- R23: L'Inde est un producteur important d'urée dans le monde, toutefois, sa capacité de production est limitée car le gaz naturel n'y est pas disponible, il doit être importé. Elle est donc également un grand importateur et consommateur d'urée, et ce en raison de l'importance de ses activités agricoles et de la taille de sa population. Environ 40% de l'urée importée en Inde est transigée par IFFCO. Cela dit, IFFCO Canada produira de l'urée qui sera prioritairement destinée au marché québécois et du nord-est américain. Les surplus de production pourront être vendus sur le marché international, dont l'Inde. IFFCO Canada possède l'avantage de pouvoir vendre une partie de sa production en Inde durant les premières années où elle établit son marché.
- Q24: Quel sera le procédé de traitement utilisé dans la gestion des eaux usées ?
- R24: Les eaux usées seront traitées pour, au besoin, enlever les huiles et graisses ainsi que l'ammoniac. Ensuite, elles seront dirigées vers un bassin pour réduire la température avant d'être rejetées au fleuve St-Laurent.
- Q25: D'où sera prélevée l'eau utilisée par l'usine et en quelle quantité ?
- R25: L'eau proviendra de la station de pompage existante du Parc industriel et portuaire de Bécancour (PIPB). De 800 à 1 200 m³/h d'eau seront utilisés pour la fabrication d'urée. L'eau sera utilisée dans l'unité de fabrication d'urée, dans la tour de refroidissement, et dans la production de vapeur. Environ 25% de l'eau utilisée sera rejetée dans le fleuve Saint-Laurent, après avoir été traitée.
- Q26: Quels sont les risques de fuites liés au convoyeur ?
- R26: Le convoyeur sera complètement fermé et les poussières d'urée qui pourraient être émises aux points de transfert, notamment lors du chargement de navires, seront captées par des dépoussiéreurs.
- Q27: À quoi correspondent les fluides d'échappement diesel (FED), quelle est la viscosité et le degré d'inflammabilité?

R27: Le FED est constitué d'urée granulaire et d'eau déminéralisée dans une proportion d'environ 30/70. Il s'agit d'un liquide stable qui se commercialise de plus en plus, et qui permet de réduire les émissions d'oxydes d'azote des véhicules lourds fonctionnant au diesel.

Q28: Comment expliquez-vous les différences dans la proportion d'eaux rejetées dans le fleuve Saint-Laurent ?

R28: Une portion appréciable de l'eau utilisée sert à la production de vapeur et au refroidissement. Dans les tours de refroidissement, une partie de l'eau est perdue par évaporation.

Participants à la consultation :

Représentant	Organisme
Éric Perreault	Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)
Lisanne Chauvette	Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC)
Claudia Schneider	Comité des citoyens responsable de Bécancour (CCRB)
Jean-Philippe Marchon	Comité des citoyens responsable de Bécancour (CCRB)
Jean-Pierre Leduc	Comité des citoyens responsable de Bécancour (CCRB)
Pierre Poisson	Comité des citoyens responsable de Bécancour (CCRB)
Yves Mailhot	Comité des citoyens responsable de Bécancour (CCRB)
Marc Brullemans	Regroupement Interrégional sur le Gaz de schiste de la Vallée du Saint-Laurent (RIGSVSL)
Laurence Requilé	Parti vert du Québec (PVQ)
Dominique Bouchard	Parti vert du Québec (PVQ)
Mylène Vallée	Comité de zones d'interventions prioritaires Les Deux Rives
Louis Charest	Comité de zones d'interventions prioritaires Les Deux Rives

Organisme consulté : Organismes socioéconomiques et élus de la MRC de Bécancour

Objet de la consultation : Présentation des résultats de l'Étude d'impact environnemental et social

Date de consultation : 26/03/2013

Heure : 14h00- 15h50

Lieu : Salle de l'Âge d'Or, 12 600 Boulevard Bécancour (Bécancour).

Assistance : 19 personnes (voir détails des participants à la fin du compte-rendu).

Représentants du projet : 4 personnes d'IFFCO Canada (Steve Psutka, Hélène Laplante, Simon Pillerralla, Yvan Martin), 2 personnes de SNC-Lavalin Environnement (Lina Lachapelle, Pablo Dewez).

Résumé de la séance : Très bonne écoute et fort intérêt pour la présentation des résultats de l'étude d'impact environnemental et social (ÉIES). M. Martin a introduit la séance ; Mme. Laplante, M. Pillerralla et Mme. Lachapelle ont ensuite pris la parole pour présenter le but de la rencontre (consultation dans le cadre de l'ÉIES), le projet et les résultats de l'ÉIES respectivement. La présentation s'est suivie d'une période de questions/réponses : Mme. Lachapelle, M. Psutka, M. Pillerralla et Mme. Laplante ont répondu aux questions des participants. Une équipe de traducteurs assurait la traduction en simultané (Français/Anglais, Anglais/Français).

Questions/Réponses des participants :

Q1: Y aura-t-il des réservoirs de gaz naturel sur le site de l'usine ?

R1 : Non. L'alimentation en gaz naturel se fera en continu via le réseau existant de Gaz Metro.

Q2: Pour quelle raison IFFCO Canada n'utilise-t-elle pas la vapeur de l'usine de TransCanada Énergie?

R2: La pression de la vapeur de TransCanada Énergie n'est pas suffisamment élevée pour être utilisée dans le processus de fabrication d'urée. De plus, l'usine d'urée aura besoin d'une alimentation en vapeur stable et continue. IFFCO Canada a prévu d'utiliser deux turbines fonctionnant à l'électricité en vue de réduire la combustion de gaz naturel et donc les émissions de GES de son usine.

Q3 : Quelle est l'utilisation du sulfate d'ammonium produit par IFFCO Canada ?

R3 : Le sulfate d'ammonium sera obtenu par la valorisation de rejets découlant de la fabrication d'urée. Il s'agit d'un produit secondaire qui est utilisé comme complément aux engrais traditionnels. En effet, les engrais de base sont composés soit d'azote (N), de phosphore (P) et de potassium (K); du sulfate est ajouté en fonction des besoins des terres cultivées.

Q4 : Est-ce que IFFCO Canada devra acheter des crédits carbone ou le gouvernement québécois lui en donnera gratuitement?

R4 : Le Québec implante en ce moment une bourse carbone à laquelle les grands émetteurs de dioxyde de carbone (25 000 tonnes et plus de CO₂) seront soumis. L'usine d'IFFCO Canada participera à cette bourse à compter de son année de mise en exploitation, prévue en 2017. En fonction de l'audit qui sera réalisé, l'usine pourrait obtenir des crédits carbone. Cela dit, il est pratiquement certain qu'IFFCO Canada devra acheter des droits d'émissions de CO₂ supplémentaires. Une autre manière d'obtenir des crédits serait de soutenir des projets de captation ou de valorisation de CO₂, ce qu'IFFCO Canada considère en ce moment.

Q5: Est-ce que les trois torchères de l'usine brûleront de l'ammoniac ?

R5 : Les torchères sont nécessaires pour évacuer de façon sécuritaire les gaz issus des procédés lors de conditions anormales d'opération. Les gaz qui y seront brûlés peuvent être de l'ammoniac mais également un mélange de gaz de procédés.

Une flamme pilote doit toujours être allumée au niveau de la torchère, un peu sur le même principe qu'un poêle fonctionnant au gaz, il doit toujours être prêt à brûler. La flamme pilote est obtenue par la combustion du gaz naturel. La plus grande torchère se trouvera au nord du site de l'usine alors que les deux autres seront localisées dans l'unité de production d'urée et près des réservoirs d'ammoniac.

Q6: Vous mentionnez que l'usine d'urée sera une des plus performantes au monde d'un point de vue énergétique. Est-ce que les autres usines d'IFFCO le sont aussi?

R6 : Les usines qu'IFFCO possède ont été construites il y a plusieurs années et elles fonctionnent à d'autres niveaux d'efficacité énergétique. Les nouvelles usines qui utiliseront les technologies les plus récentes sont plus efficaces d'un point de vue énergétique.

Q7: Quelles sont les technologies considérées par IFFCO Canada pour son usine?

R7: IFFCO Canada considère actuellement différentes technologies connues et éprouvées pour la production d'ammoniac et d'urée. En ce qui concerne l'ammoniac, les technologies potentielles sont celles de KBR et de Haldor Topsoe et pour ce qui est de l'urée, les technologies potentielles sont celles de Toyo, Snamprogetti et de Stamicarbon.

Commentaire d'un participant :

Nous sentons une volonté d'IFFCO Canada de prendre en considération les préoccupations locales, ce qui est très encourageant. Concernant la main d'œuvre, IFFCO Canada devra embaucher une main d'œuvre considérable, autant pour la construction que pour l'exploitation de l'usine. Les critères d'embauche seront similaires à ceux d'autres industries déjà présentes à Bécancour. Même si une certaine concurrence pourrait s'installer entre industries, ces besoins permettront d'attirer plus de main d'œuvre dans le secteur industriel, et donc de spécialiser encore plus de personnes. L'arrivée de nouvelles industries permettra aussi de développer une expertise dans la région, ce qui est très bien perçu.

Q8: En ce qui concerne la planification de l'embauche, prévoyez-vous une synergie avec Hydro-Québec pour éviter que des personnes qualifiées quittent la région suite à la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2?

R8 : Parmi les aspects qui ont motivé IFFCO Canada à venir s'installer à Bécancour, il y a le bassin de main d'œuvre disponible dans la région ainsi que la présence de grandes industries et donc d'un savoir-faire en matière industrielle.

IFFCO Canada s'intéressera aux personnes qui possèdent une forte expérience dans le domaine industriel. Cela dit, la compagnie est consciente qu'elle devra mettre en place un programme de formation pour disposer d'une main d'œuvre qui réponde aux besoins spécifiques de l'usine d'urée. Actuellement, il n'existe pas d'expertise locale en matière de fabrication d'urée.

Q9 : Existe-t-il une quantité limite d'émissions de gaz à effet de serre (GES) pour l'ensemble du Parc industriel et portuaire de Bécancour (PIPB) qui ferait en sorte que la venue d'IFFCO Canada, vu ses émissions de GES, limiterait la possibilité d'accueillir d'autres industries?

R9: Il n'existe pas de quota d'émissions de GES pour le PIPB ni pour tout autre lieu. La venue d'IFFCO Canada ne devrait donc pas limiter la capacité du PIPB à accueillir d'autres industries. Au contraire, l'arrivée d'un nouveau joueur confirmera la capacité du PIPB à accueillir des nouvelles industries. Rappelons que le PIPB est un parc industriel de classe mondiale possédant des infrastructures industrielles de qualité.

Q10: Est-ce que les émissions de GES de l'usine d'IFFCO Canada respecteront les normes en vigueur ?

R10 : En ce qui concerne les émissions de CO₂, il n'existe pas de norme car il ne s'agit pas d'un polluant comme tel. Les émissions de CO₂ et les GES concernent une problématique mondiale, celle du réchauffement climatique, et elle ne peut être associée à une région en particulier. En ce sens, il n'existe pas de quotas spécifiques pour une région ou une ville. Ce qui est nouveau au Québec, c'est la bourse du carbone et les taxes, si un émetteur excède 25 000 tonnes de CO₂ par an. En cas d'excès de ce plafond, un émetteur devra acheter des crédits d'émissions ou même en vendre s'il parvient à avoir une meilleure performance. Dans le cas de l'usine d'IFFCO Canada, il y aura dépassement du plafond et l'entreprise devra acheter des crédits d'émissions, ou soutenir des projets innovateurs en matière environnementale en vue d'obtenir des crédits d'émissions. Le règlement fait en sorte qu'il y a un incitatif à réduire les émissions de GES.

Q11 : Quels sont les autres partenaires qu'IFFCO souhaiterait voir s'installer ici?

R11: Dans l'immédiat, IFFCO Canada ne fera pas appel à des sous-traitants. En effet, la construction de l'usine sera attribuée à une firme via un contrat clé en main, de type ingénierie, approvisionnement et gestion de la construction (IAGC) (l'expression anglaise est EPCM pour Engineering, Procurement and Construction Management). Cela dit, l'entreprise aura besoin de différents sous-traitants pour le déneigement, la sécurité, des travaux d'entretien mécanique ou autres, etc. Des démarches seront entreprises sous peu pour identifier des partenariats en matière de valorisation de CO₂.

Q12: Où en êtes-vous avec les démarches auprès des ministères concernés par le projet ?

R12: La version préliminaire de l'étude d'impact environnemental et social (ÉIES) du projet a déjà été déposée. L'analyse de recevabilité de cette étude est présentement en cours par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). IFFCO Canada s'attend à recevoir prochainement des questions du ministère. L'entreprise fournira également au MDDEFP des informations supplémentaires sur le projet, notamment les comptes-rendus des consultations réalisées et les résultats des inventaires prévus.

L'ÉIES devrait être rendue public au mois de juin, suite à l'analyse de recevabilité du MDDEFP. Des audiences publiques menées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pourraient avoir lieu au mois d'août ou de septembre, et des autorisations pour la construction de l'usine émises éventuellement à la fin de cette année.

Au niveau fédéral, des modifications ont été apportées par le gouvernement Harper en matière d'évaluation environnementale. Suite à ces changements, IFFCO Canada a déposé un avis de projet auprès de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) pour savoir si une ÉIES devait être présentée au niveau fédéral. Conformément à ses règles, l'ACÉE a publié cet avis pour permettre à la population de s'exprimer sur le projet. Finalement, l'ACÉE a conclu qu'une ÉIES n'était pas requise au niveau fédéral.

À l'échelle provinciale, un Comité interministériel a été créé en vue de soutenir l'implantation du projet. Le projet d'IFFCO Canada est donc prioritaire d'un point de vue politique. À présent, la région doit aussi se faire entendre.

Q13: Avez-vous l'intention de faire une planification détaillée des besoins de main d'œuvre, et ce le plus rapidement possible ?

R13: L'usine d'IFFCO Canada mobilisera une quantité importante de main d'œuvre. Actuellement, il n'existe pas au Québec une expertise en matière de fabrication d'urée. Un programme de formation devra donc être élaboré le plus tôt possible pour disposer de la main d'œuvre requise. Cette formation combinera sans doute des activités en classe, mais aussi sur le terrain, notamment dans les usines d'IFFCO en Inde ou à Oman. Cette formation sera prioritaire pour le groupe d'opération de l'usine. Les autres postes ressembleront sensiblement à ceux d'autres industries de la région. Pour le moment, IFFCO Canada n'est pas en période de recrutement.

Commentaire d'un participant :

Il sera important de connaître le plus tôt possible les besoins spécifiques de main d'œuvre d'IFFCO Canada. Un équilibre doit être conservé entre les besoins de main d'œuvre d'IFFCO Canada et ceux d'autres projets.

Si IFFCO Canada veut disposer d'une expertise précise, il faudra développer un programme de formation spécifique. Ainsi, si l'usine prévoit d'être en opération en 2017, il faudrait disposer d'un programme de formation au moins 3 ans à l'avance, soit en 2014. Le plus tôt nous connaissons la technologie qui sera utilisée, au mieux nous pourrions cerner les besoins d'IFFCO Canada en main d'œuvre et en formation. Puisqu'il s'agit d'une nouvelle technologie au Québec, le temps de préparation est plus long. Aidez-nous à vous aider.

Q14 : La Coop fédérée parle de retombées immédiates pour des agriculteurs locaux car l'urée sera produite localement. S'agit-il de prix de vente de l'urée plus intéressants ?

R14 : Le prix de l'urée est fixé sur le marché mondial et fait face à des fluctuations. Il est donc difficile de confirmer que le prix de vente sera plus bas au Québec. Cela dit, la production locale permettra de réduire les coûts de transport de l'urée, et donc éventuellement d'offrir des prix plus compétitifs. En fait, les agriculteurs bénéficieront de retombées surtout en raison de leur affiliation à La Coop fédérée. Cette dernière étant une coopérative, les membres bénéficieront d'une manière ou d'une autre des gains financiers que fera leur coopérative.

Q15 : Quelle démarche entreprendra IFFCO Canada pour faire face à une éventuelle opposition au projet de la part de groupes environnementaux ?

R15 : IFFCO Canada prône une ouverture envers le milieu. Ces derniers jours l'entreprise a réalisé des activités de communication dans la région dans le but de faire connaître le projet à la population. Il pourrait y avoir un débat idéologique concernant le type d'agriculture que le Québec souhaite développer. Il est normal que des organismes aient des soucis environnementaux, mais cela ne veut pas forcément dire qu'ils s'opposent au projet. IFFCO Canada souhaite travailler avec des groupes environnementaux pour améliorer le projet.

L'entreprise développe divers outils de communication, notamment un dépliant de présentation du projet et un site web qui sera en ligne dans les prochains jours. Les questions/réponses des consultations seront aussi utilisées pour alimenter les outils de communication.

Un des aspects qui a poussé IFFCO Canada à s'implanter à Bécancour est la disponibilité de gaz naturel, qui est un intrant important dans la fabrication d'urée. L'entreprise est consciente du moratoire sur le développement du gaz de schiste et respecte cette décision prise par le Québec. IFFCO Canada sera un client de Gaz Metro, et ne remet pas en question les décisions prises par la société québécoise concernant les gaz de schiste.

Participants à la consultation :

Représentant	Organisme / Municipalité
André Roy	Municipalité régionale de comté (MRC) / Centre local de développement (CLD) de Bécancour
Diane Daviault	Centre local de développement (CLD) de Bécancour
Jean-Denis Girard	Chambre de commerce et d'industrie du Cœur du Québec (CCICQ)
Martine Pépin	Chambre de commerce et d'industrie du Cœur du Québec (CCICQ)
Jean-Louis Bélisle	Maire - Municipalité de Lemieux
Normand Gagnon	Maire - Municipalité de Fortierville
Maurice Grimard	Maire - Municipalité de Parisville
Mario Lyonnais	MRC de Bécancour / Maire – Municipalité de Sainte-Françoise
Guy St-Pierre	Maire – Municipalité de Manseau / Coopérative agricole de Parisville
Claude Beaudoin	Maire – Municipalité de St-Sylvère
Alain Lévesque	Conseiller municipal – Ville de Bécancour
Sophie Girard	Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB)
Louis Bergeron	Union des producteurs agricoles (UPA) de Bécancour
René Mailhot	Union des producteurs agricoles (UPA) de Bécancour
Richard Perron	Comité des entreprises et organismes du Parc industriel et portuaire de Bécancour (CEOP)
Jacques Meunier	CEPSA Chimie Bécancour
Steve Brunelle	Société d'aide au développement des collectivités (SADC)
Carolynne Aubin	Société d'aide au développement des collectivités (SADC)
François Girard	Emploi Québec – Nicolet-Bécancour

Organisme consulté : Grand public

Objet de la consultation : Présentation des résultats de l'Étude d'impact environnemental et social

Date de consultation : 27/03/2013

Heure : 19h15 - 21h35

Lieu : Salle de l'Âge d'Or, 12 600 Boulevard Bécancour (Bécancour).

Assistance : Environ 70 personnes, parmi lesquelles des citoyens, des représentants d'organisations et d'entreprises privées, des environnementalistes, des élus, des fonctionnaires et des journalistes.

Représentants du projet : 4 personnes d'IFFCO Canada (Steve Psutka, Hélène Laplante, Simon Pillarella, Yvan Martin), 4 personnes de la Coop Fédérée (Alexandre Mailloux, Sébastien Léveillé, Ben-Marc Diendere, Gilles Lavoie) et 2 personnes de SNC-Lavalin Environnement (Lina Lachapelle, Pablo Dewez).

Résumé de la séance : Très bonne écoute et fort intérêt pour la présentation des résultats de l'étude d'impact environnemental et social (ÉIES). M. Martin a introduit la séance ; M. Pillarella, Mme Laplante et Mme Lachapelle ont ensuite pris la parole pour présenter le projet, la démarche de consultation et les résultats de l'ÉIES. La présentation a été suivie d'une période de questions/réponses : M. Psutka, Mme Lachapelle, Mme Laplante, M. Pillarella ainsi que M. Léveillé ont répondu aux questions des participants. Une équipe de traducteurs assurait la traduction en simultané (français/anglais, anglais/français).

Questions/Réponses des participants :

Q1 : Il est inquiétant de constater que le gouvernement québécois ne soit pas très sensible à la cible établie par le Protocole de Kyoto en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Est-ce que le gouvernement vous a fixé une telle cible en matière de GES ?

R1 : Le Québec s'est doté d'un nouveau cadre réglementaire en matière de GES en 2013, notamment d'une bourse carbone. Les émetteurs de 25 000 tonnes et plus de dioxyde de carbone (CO₂) seront assujettis à cette bourse. En raison de ses émissions, l'usine d'IFFCO Canada sera soumise à cette bourse et la respectera. Le gouvernement québécois accordera sans doute des crédits carbone à IFFCO Canada, mais la compagnie devra fort probablement en acheter d'autres.

Q2 : Comme mesures de compensation, est-ce que vous envisagez utiliser ou développer des énergies renouvelables ?

R2 : La production d'urée se basera sur l'utilisation de gaz naturel. Dans d'autres pays, des usines d'urée continuent d'utiliser du charbon comme principale source d'énergie, qui est beaucoup plus polluant que le gaz naturel.

Concernant les énergies renouvelables, IFFCO Canada suivra de près les avancées technologiques. Actuellement les technologies qui fonctionnent à partir d'énergies renouvelables sont dispendieuses et ne sont pas éprouvées à grande échelle. Cela dit, il existe un mécanisme de crédits compensatoires qui permet à des entreprises de financer des projets innovants destinés à réduire les émissions de GES. IFFCO Canada évaluera différents partenariats pour réduire ou compenser les émissions de GES.

Q3 : Y a-t-il un lien entre la production d'urée et le gaz de schiste ?

R3 : IFFCO Canada respecte le moratoire en place concernant le gaz de schiste. La compagnie était déjà consciente de cette décision prise par la société québécoise avant de choisir son site à Bécancour. Pour IFFCO Canada, un des facteurs attrayant était la disponibilité du gaz naturel. Le moratoire sur les gaz de schistes n'a donc pas été un obstacle à la décision de choisir le Québec comme site d'implantation. D'ailleurs IFFCO Canada s'approvisionnera sur le marché existant de gaz naturel, comme n'importe quel autre client.

Q4 : Est-ce que IFFCO Canada a signé un contrat à long terme avec Gaz Metro? Si oui, y a-t-il un prix fixe qui a été déterminé, indépendant du prix établi par le marché mondial ? Je profite de cette question pour vous rappeler que bien souvent lorsqu'on parle de gaz naturel, on y inclut également le gaz de schiste.

R4 : Le gaz naturel utilisé par l'usine proviendra du réseau existant de Gaz Metro. À ce stade-ci du projet, IFFCO Canada n'a pas encore signé un contrat avec Gaz Metro, même si les négociations sont en cours. Il n'y a pas d'urgence pour Gaz Metro à fixer un contrat le plus rapidement possible.

En ce qui concerne le prix de distribution du gaz naturel, celui-ci sera équivalent au prix payé par d'autres clients actuels de Gaz Metro. Il est difficile de dire s'il sera ou non indépendant du marché mondial.

Pour ce qui est du gaz, la molécule est la même qu'il s'agisse de gaz naturel ou de gaz de schiste. Il n'y a pas de différence à ce niveau-là pour IFFCO Canada. Gaz Metro distribue du gaz qui provient de différents endroits d'Amérique du nord. Il est donc difficile de savoir avec exactitude s'il s'agit de gaz de schiste ou non, et dans quelle proportion.

Commentaire d'un participant :

Vu les impacts liés au développement du gaz de schiste, il faut se retirer le plus vite possible de l'exploitation des ressources fossiles.

Q5 : Est-ce que les sables bitumineux pourraient aussi être utilisés dans la production d'urée ?

R5 : Le gaz utilisé pour la production d'urée pourrait provenir de différents endroits, notamment de l'Alberta. Dans ce cas-là, il faudrait qu'IFFCO Canada ait un contrat exclusif avec un producteur et distributeur, ce qui coûterait très cher. La compagnie privilégiera le gaz naturel distribué par Gaz Metro, car c'est la solution la plus économique et la plus facile.

Complément de réponse non fourni lors de la rencontre : Les sables bitumineux sont reliés à la production de pétrole et non de gaz naturel. IFFCO Canada utilisera uniquement du gaz naturel dans son procédé de fabrication d'urée.

- Q6 : Vous évaluez vos émissions de CO₂ à 650 000 tonnes. Prenez-vous en considération les fuites de méthane et le fait que ce gaz possède un facteur de réchauffement global plus élevé pour ce calcul ?
- R6 : Le gaz naturel, qui est du méthane, sera surtout utilisé dans le processus de production d'urée, soit environ deux tiers de la consommation globale de gaz. Les émissions de GES proviendront surtout de la combustion de gaz naturel, notamment pour l'obtention de chaleur nécessaire à différentes étapes de la production d'urée.
- Q7 : Monsieur Simon Pillarella travaillait jusqu'à tout récemment pour Investissement Québec. Que pensez-vous du passage d'un fonctionnaire du gouvernement vers l'industrie privée ?
- R7 : M. Pillarella a participé activement à l'évaluation de différents sites potentiels pour IFFCO Canada au Québec. La compagnie avait besoin de quelqu'un qui soit très familier avec le dossier et surtout avec le milieu d'accueil, en plus de pouvoir parler français et anglais. Disposer des services de M. Pillarella permettra d'assurer une meilleure implantation du projet au Québec.
- Q7 : Vous avez mentionné qu'il n'y aura pas d'émissions de CO₂ ?
- R7 : Ce que nous disons c'est qu'une partie du gaz naturel (les 2/3) est transformé pour la production d'ammoniac et ensuite d'urée. L'autre partie du gaz naturel, soit un tiers de la consommation totale, servira comme combustible. Effectivement, la combustion du gaz naturel génère des émissions de CO₂, qui est un gaz à effet de serre.

Commentaire d'un participant :

Il est important que le projet soit accepté socialement, et ce en conformité avec la Loi sur le développement durable adoptée par le gouvernement du Québec. À ce titre, je me permets de vous lire la définition de développement durable telle qu'évoquée dans cette loi : il s'agit d'« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

- Q8 : Considérant que le gaz naturel est une énergie fossile non renouvelable, et que le fertilisant qui sera produit par votre usine sera de type industriel, garantissez-vous de pouvoir nourrir la population du Québec de façon durable et dans un horizon temporel de 100 ans ?
- R8 : En ce qui concerne l'efficacité des fertilisants et la façon dont ils sont utilisés, nous préférons laisser à d'autres le soin de répondre à cette question. IFFCO Canada mettra tous les efforts nécessaires à bien maîtriser et contrôler les processus de fabrication et à minimiser les pertes à l'environnement. En ce qui concerne les bénéfices de l'utilisation de fertilisants, les représentants de La Coop fédérée seront les mieux placés pour vous en parler.

Q9 : En ce qui concerne l'acceptabilité sociale du projet, pouvez-vous la garantir à long terme?

R9 : IFFCO Canada a travaillé dès le début du projet à développer des liens étroits avec la communauté. De plus, en ce qui concerne les approches de développement durable adoptées par IFFCO Canada, nous vous référons au chapitre 10 de l'Étude d'impact environnemental et social, qui sera rendue public sous peu. La démarche de responsabilité sociale d'IFFCO Canada est composée d'une série d'engagements et d'actions qui ont été élaborés en fonction des 16 principes de la Loi sur le développement durable.

IFFCO Canada travaille dans une vision de collaboration avec le milieu d'accueil et avec les différents organismes environnementaux et socioéconomiques rencontrés jusqu'à présent. Le but de cette collaboration est de parvenir à trouver des solutions pour pouvoir réaliser le projet. En ce sens, l'usine d'IFFCO Canada partira d'un procédé de fabrication d'urée connu depuis plusieurs années, que la compagnie souhaite améliorer. Parmi ces améliorations potentielles, IFFCO Canada examine entre autres les possibilités de réutilisation et valorisation du CO₂.

Commentaire d'un participant :

Nous constatons qu'il existe une volonté de la part d'IFFCO Canada à prendre en considération les préoccupations locales, ce qui est très encourageant. Concernant la main d'œuvre, il y a aura sans doute une certaine compétition avec d'autres industries ce qui en soit pourrait être positif car cela permettra de spécialiser davantage la main d'œuvre industrielle de la région. On pense par exemple aux techniciens de procédé, qui requièrent une compétence très spécifique. Dans le cas de l'usine de Cepsa, un programme de formation avait été élaboré en collaboration avec l'Institut de chimie pétrochimie (maintenant Institut des procédés industriels), pour permettre à des jeunes de la région de se qualifier et répondre aux critères d'embauche.

Q10 : Allez-vous former un Comité d'embauche local et partager les critères de recrutement avec la population ?

R10 : Il est clair qu'une usine tel que celle proposée par IFFCO Canada requiert des employés avec différentes qualifications et compétences. Les besoins en main-d'œuvre sont importants. Le modèle développé par Cepsa est très intéressant et IFFCO Canada pourrait éventuellement s'en inspirer. Actuellement il n'existe pas au Québec une expertise en technique de procédé liée à la fabrication d'urée. Cepsa semble avoir eu beaucoup de succès avec son approche et IFFCO Canada étudiera sa démarche. Le plus important pour la compagnie est de voir à ce que son personnel dispose des meilleures connaissances en matière de fabrication d'urée.

Un programme de formation sera important pour favoriser l'embauche de personnes locales. Nous ferons connaître les besoins en main d'œuvre le plus tôt possible. Actuellement, la compagnie est déjà en contact avec Emploi Québec et l'Institut de procédés industriels du Collège de Maisonneuve. Ces formations seront sans doute une combinaison d'activités en classe et sur le terrain, notamment dans une des usines qu'IFFCO exploite déjà.

Q11 : Avec la fermeture de Gentilly-2, beaucoup d'employés et de sous-traitants perdront leur emploi. Y a-t-il une volonté pour que la planification de l'embauche chez IFFCO Canada corresponde à celle de la démobilisation du personnel de Gentilly-2?

R11 : IFFCO Canada est conscient de la période difficile que traverse la région. En ce qui concerne les programmes de formation, actuellement la compagnie est en réflexion pour commencer à les développer et voir comment l'expertise locale pourrait être prise en considération. Le personnel de Gentilly-2 dispose d'une expertise très spécifique et est familier avec des procédés hautement techniques. Il est possible que des emplois chez IFFCO Canada puissent être comblés par du personnel de Gentilly-2. Ceci étant dit, une formation sur mesure et mise à niveau pour les procédés de fabrication d'urée sera nécessaire et elle sera offerte par IFFCO dans une de ses usines.

Commentaire d'un participant :

Concernant les émanations liées au transport de l'urée, cela semble beaucoup quand même et il risque d'y avoir un impact considérable au niveau des gaz à effet de serre (GES). Si j'ai bien calculé, il y aura un départ de camion de l'usine à pratiquement toutes les cinq minutes. Par ailleurs, j'ai consulté une définition de l'urée dans le dictionnaire qui mentionne qu'il s'agit d'un engrais azoté chimique, dont je pense personnellement qu'on peut s'en passer.

Q12 : Pourquoi choisir une région lourdement hypothéquée d'un point de vue environnemental pour installer une usine de production d'engrais chimique, plutôt qu'un pays sous-développé ?

R12 : En ce qui concerne le transport de l'urée, celui-ci se fera par train, camion et bateau. Le transport par camion se fera pour approvisionner les marchés les plus proches, et ce seulement lors de la période de fertilisation des cultures qui a lieu au printemps et qui ne dure que 10 à 14 jours. Pour le restant de l'année, d'autres modes de transport seront privilégiés, comme le train et le bateau.

Pour ce qui est de l'utilisation de l'urée, IFFCO Canada n'est pas un spécialiste en la matière. Il y a d'autres personnes qui peuvent expliquer le cycle de vie et l'utilisation de fertilisants. IFFCO Canada ne vient pas créer un besoin mais plutôt répondre à une demande de fertilisants qui sera de plus en plus importante dans les années à venir. La compagnie ne vient donc pas fabriquer un nouveau produit qui n'est pas connu au Québec. L'urée est déjà utilisée par nos agriculteurs. De plus, IFFCO Canada ne s'oppose pas à l'agriculture biologique ni ne vise à empêcher son développement. La question qu'il faut se poser est de savoir si l'agriculture biologique permettra de répondre au besoin d'alimentation de la population mondiale d'ici 2050?

Commentaire d'un participant :

Si on est suffisamment attentif, on peut se rendre compte que nous sommes confrontés à des catastrophes un peu partout dans le monde, à la déforestation et à l'exploitation intensive des sols. Pourquoi IFFCO ne fait pas plus de bio? Actuellement on met dans la tête des agriculteurs des besoins qui ne sont pas réalistes, et qui les poussent à exploiter au maximum leurs terres.

Concernant les emplois, j'entends souvent dire qu'il en manque dans la région. Du boulot, il y en a en agriculture, et il pourrait y en avoir encore plus.

Q13 : Vous avez mentionné que vous rejeterez 360 m³ d'eaux usées par la conduite de Norsk Hydro. Est-il possible d'envoyer ces eaux plutôt à la centrale de traitement du Parc industriel et portuaire de Bécancour voir même les réutiliser dans le procédé de fabrication d'urée?

R13 : Les effluents qui seront rejetés dans le fleuve auront déjà été traités et leur température régularisée. De plus, ces effluents respecteront les normes en vigueur. L'option de réutiliser les effluents dans le procédé de fabrication d'urée n'a pas été étudiée car il n'est pas possible de réutiliser les eaux provenant des purges.

Commentaire d'un participant :

Je pose la question car il pourrait y avoir n'importe quoi dans ces eaux qui seront rejetées. L'eau que l'on boit est puisée du fleuve Saint-Laurent et d'ici quelques années, si ça continue comme ça, elle sera trop polluée. Ma demande est claire, faites des efforts pour éviter de rejeter vos eaux usées dans le fleuve Saint-Laurent.

Q14 : À quoi peut-on s'attendre de votre projet pour la sous-traitance ?

R14 : L'usine créera des emplois directs et indirects, notamment via des sous-traitants. Pour le moment il est difficile de savoir exactement quels services seront en sous-traitance. Des entreprises locales pourraient être mobilisées, par exemple pour la maintenance annuelle de l'usine (réparation et entretien du matériel) ou encore pour la prise en charge de certains matériaux comme les catalyseurs et l'approvisionnement d'intrants. On estime qu'environ 500 emplois indirects seront créés.

Commentaire d'un participant :

Parmi les risques les plus cités, il y a la pollution des sources d'eau potable. D'ailleurs, il est connu que l'agriculture génère beaucoup de pollution au niveau des sources d'eau. Si trop de fertilisants sont utilisés, il y a des risques importants de contamination de nappes phréatiques et de cours d'eau par infiltration ou par ruissellement.

Q15 : Est-ce que l'ÉIES prend en compte les effets de produits toxiques comme l'ammoniac et l'hydrogène sur la santé de la population et des travailleurs ?

R15 : *Réponse non fournie lors de la rencontre* : L'étude d'impact a tenu compte des émissions d'ammoniac et de leurs effets possibles sur la santé de la population. Pour ce qui est de l'hydrogène, il s'agit plutôt d'un gaz explosif. Les conséquences d'accident demeurent à l'intérieur du périmètre de l'usine.

Q16 : Est-ce que l'étude d'impact s'est penchée sur la question de l'impact de l'engrais sur les terres agricoles?

R16 : La pratique agricole au Québec est réglementée et soumise à des règles strictes qui dictent entre autres la quantité de fertilisants qui peut être utilisée, laquelle est définie après des analyses de sols. Les agriculteurs doivent également disposer d'un Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF), dans lequel sont fixées les quantités de fertilisants par exploitation. La production locale d'urée n'entraînera donc pas une augmentation de la quantité de fertilisants utilisée, mais viendra plutôt assurer l'approvisionnement d'engrais auprès des agriculteurs.

Commentaire d'un participant :

L'utilisation d'engrais chimiques est très toxique pour les terres. Une fois qu'on répand ces engrais, les terres agricoles deviennent vite polluées. Lorsqu'il se met à pleuvoir, on est pris avec ces engrais et ils dégagent rapidement des émissions toxiques. On m'a appris que pour savoir quand et quoi répandre sur mes terres, il faut écouter son cœur. Si ton cœur te dit de le faire tu le fais, sinon non.

Q17 : Quel serait l'impact en cas de fuite majeure du réservoir d'entreposage d'ammoniac?

R17 : Durant la présentation, nous avons présenté un scénario d'accident impliquant un réservoir à l'intérieur de l'aire des procédés pour lequel le rayon d'impact était de 5 km. Des scénarios d'accidents ont aussi été réalisés pour les réservoirs d'entreposage d'ammoniac. Toutefois, les résultats n'ont pas été présentés car les rayons d'impacts sont inférieurs. Une fuite à un de ces réservoirs aurait un rayon d'impact moins important que le rayon présenté précédemment, soit environ de 2 à 3 km. Aussi, rappelons qu'au niveau des réservoirs, l'ammoniac sera réfrigéré et se trouvera dans des réservoirs à double intégrité et munis de cuvette de rétention.

Q18 : Quelles mesures antisismiques ont été prévues pour les installations d'IFFCO Canada ?

R18 : Des mesures spécifiques seront prévues lorsque viendra l'ingénierie détaillée. Ces mesures n'ont pas encore été prévues à ce stade-ci du projet, quoique que nous ayons considéré les risques naturels tels les tremblements de terre dans l'évaluation des scénarios d'accidents.

Q19 : Comment allez-vous tenir la promesse d'utiliser de l'hydroélectricité dans le procédé de fabrication d'urée ?

R19 : IFFCO Canada travaillera de près avec ses fournisseurs de technologie pour voir les options possibles qui permettront de diminuer la quantité de GES. La demande a été clairement exprimée au niveau des appels d'offres pour que soit considérée l'augmentation de la consommation d'électricité à 65 MW afin que cela soit tenu en compte dans la conception de l'usine. Cette augmentation de la consommation électrique permettra de réduire la consommation de gaz naturel et ainsi réduire les GES.

Q20 : Envisagez-vous l'utilisation du biogaz ou de l'énergie solaire ?

R20 : IFFCO Canada examine en ce moment les différentes options possibles qui permettraient de réduire la consommation de gaz naturel. Cela dit, les avancées réalisées au niveau des énergies renouvelables et non conventionnelles ne répondent pas au besoin de l'usine. Celle-ci aura besoin d'une alimentation en énergie constante et stable, ce qu'il n'est pas forcément possible d'obtenir avec les énergies renouvelables et non conventionnelles.

IFFCO Canada a évalué la possibilité d'utiliser du biogaz. L'usine de biogaz la plus proche se trouve à Saint-Hyacinthe, ce qui est quand même loin. Idéalement, il faudrait qu'une usine de biogaz soit construite à proximité de l'usine d'IFFCO Canada, mais même comme ça il n'est pas sûr qu'une telle usine puisse répondre aux besoins en énergie d'IFFCO Canada. L'autre option serait de signer un contrat d'approvisionnement auprès d'un fournisseur qui injecterait une certaine quantité de biogaz dans le réseau de Gaz Metro.

Q21 : Est-ce que IFFCO Canada pourrait-être exemplaire au niveau de l'utilisation de l'énergie solaire ?

R21 : La consommation électrique projetée de l'usine sera de 65 MW. Est-ce que cette quantité peut être fournie par l'énergie solaire ? Nous ne sommes pas sûrs de cela. Par contre, le Québec dispose de grande quantité d'énergie hydroélectrique.

Q22 : Comment assurer un prix d'urée concurrentiel aux producteurs québécois si jamais le prix du gaz double ?

Commentaire d'un participant :

Des études montrent que le prix du gaz naturel et de l'urée augmentent en parallèle. Ainsi, l'augmentation du prix du gaz se traduit par une augmentation du prix de l'urée.

- R22: L'urée et le gaz naturel sont des marchandises échangées sur le marché mondial et font face à leurs propres fluctuations. Il est difficile de prédire quel serait l'impact sur le prix de l'urée et de la rentabilité de l'usine si le prix de gaz naturel doublait. En fait, la corrélation serait plus appropriée avec le prix du pétrole. Cela dit, les dépenses liées au gaz naturel représentent une partie importante du budget d'exploitation de l'usine. Selon le prix du gaz, l'utilisation du gaz naturel peut représenter la moitié du coût de production, voir même jusqu'à 70 ou 80% des coûts totaux. Une des raisons pour lesquelles IFFCO Canada a décidé d'investir plus d'un milliard de dollars au Québec réside dans le fait que les conditions du marché pour le gaz naturel sont très favorables. Les prévisions sont que les conditions demeureront favorables pour de nombreuses années.
- Q23 : Quels seront donc les avantages réels pour les agriculteurs locaux ?
- R23 : La création de valeur se fera grâce à la participation des agriculteurs à leur coopérative et des gains que celle-ci fera lors de la commercialisation de l'urée. Maintenant au niveau de la variation des prix, vous avez raison de dire que le prix ne sera pas fixe.
- Q24 : Actuellement le prix du gaz est bas ce qui permet d'assurer la rentabilité du projet IFFCO Canada. Dans l'éventualité où le prix du gaz commencerait à augmenter, quel sera le seuil qui permettra d'assurer la rentabilité de la compagnie à long terme ?
- R24 : L'Amérique du nord dispose de prix de gaz naturel concurrentiels, et cela est reconnu à l'échelle mondiale. D'ailleurs plusieurs projets industriels majeurs sont prévus de se réaliser dans les prochaines années, et ce grâce à ces prix compétitifs. En raison des réserves estimées, nous sommes confiants que le prix du gaz naturel en Amérique du nord restera compétitif par rapport à d'autres zones géographiques encore pour une longue période.

Commentaire d'un participant :

Le faible coût du gaz en Amérique du nord s'explique par l'exploitation du gaz de schiste de ces dernières années. En Allemagne, les besoins en matière énergétique sont comblés en partie par l'énergie solaire.

- Q25 : En ce qui concerne les recherches d'IFFCO Canada de technologies basées sur des énergies renouvelables, telles que le solaire, peut-on savoir desquelles il s'agit et si elles pourront être intégrées à l'usine lorsque celle-ci sera déjà en exploitation ?
- R25 : Les sources d'énergie utilisées dans toutes les usines d'engrais à base d'azote sont le gaz naturel, le charbon et d'autres hydrocarbures comme le propane ou le butane. Il n'existe pas d'usine de cette taille alimentée par des carburants non conventionnels. Le gaz naturel est de loin la source d'énergie la plus fréquente, suivie par la gazéification du charbon qui est plus utilisée en Chine. Nous savons que le biogaz est de plus en plus populaire, et nous suivons de près cette technologie. D'ailleurs, notre partenaire IFFCO a un projet pilote d'utilisation de biogaz dans une de ses usines en Inde.

